



# TAXI

A DISTANCE AVEC UN SUIVI  
PEDAGOGIQUE ET L'ACCES A UNE  
PLATEFORME ELEARNING.

## PUBLIC VISÉ

- Toute personne souhaitant se préparer à l'examen d'accès à la profession de conducteur Taxi

## PRÉREQUIS

- Bonne compréhension de la langue française
- Maîtriser les calculs de base
- Être majeur
- Répondre de manière satisfaisante aux tests de pré-requis
- Posséder son permis de conduire depuis au moins 3 ans (2 ans si permis accompagné)

## JUSTIFICATION DE L'ACTION

- Arrêté du 6 avril 2017 relatif aux programmes et à l'évaluation des épreuves des examens d'accès aux professions de conducteur de taxi et de conducteur de VTC
- Arrêté du 24 juillet 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile

## DURÉE DE L'ACTION

- Accès elearning mis à disposition jusqu'à la date de l'examen
- Durée requise : 30 heures

## NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR

### GROUPE

- 20 personnes au maximum en formation théorique
- Le nombre de personnes participant à la formation pratique dépendra des résultats d'admissibilité

## CONTENU THÉORIQUE ET PRATIQUE

- A - Réglementation du transport public particulier de personnes
- B - Gestion
- C - Sécurité routière
- D - Capacité d'expression et de compréhension en langue française
- E - Capacité d'expression et de compréhension en langue anglaise
- F(T) - Connaissance du territoire et réglementation locale
- G(T) - Réglementation nationale spécifique de l'activité taxis et gestion propre

## SANCTION DE L'ACTION

- A l'issue de la formation, le candidat se présente à l'examen théorique organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA). Il devra alors obtenir une moyenne générale de 10/20 et ne comptabiliser aucune note éliminatoire. En cas de succès, lui sera remis par les CMA une attestation de réussite le rendant admissible à l'examen pratique. Il devra alors obtenir la note de 12/20.

## DEBOUCHES

- Conducteur de taxi



## CODES DE LA FORMATION

- Formacode 31803: Conduite voiture direction
- NSF 311 - Transport, manutention, magasinage

## OBJECTIF PÉDAGOGIQUE GÉNÉRAL

- Etre en mesure d'assurer le transport public particulier de personnes en tant que conducteur de Taxi

## ANALYSE DES BESOINS DES BÉNÉFICIAIRES

- Le programme de cette formation est régi par le référentiel fixé dans l'arrêté du 6 avril 2017
- Les besoins sont définis en fonction des résultats aux tests de prérequis et de l'entretien avec le bénéficiaire.

## MOYENS D'ENCADREMENT

- Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un service Clients, d'un service Qualité et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs
- Organisme doté de la certification Qualiopi
- Organisme agréé par la Préfecture

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formateurs dotés d'une expérience professionnelle dans leur domaine d'enseignement d'au moins 5 ans
- Suivi pédagogique assuré par notre référent pédagogique à distance
- Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques au cours d'une succession d'exercices individuels
- Tests blancs en vue d'une préparation au test théorique

## QUALITÉ DE LA PRESTATION

- La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS

- Evaluations formatives au moyen d'examens blancs
- Evaluation certificative (théorique ou pratique) organisée par les CMA après la formation

## MOYENS TECHNIQUES REQUIS

- Pour les apports théoriques: vidéos; support elearning, quizz, examens blancs, forum de discussion

## SÉCURITÉ

- Dans les locaux, le port du masque est obligatoire ainsi que la désinfection des mains au gel hydroalcoolique

## ACCESSIBILITÉ (HANDICAP)

- Notre centre de formation est accessible aux personnes en situation de handicap
- Pour plus d'informations, contactez notre référente handicap, Yasmine El Mashouly par courriel: [yasmine@gammaconsulting.fr](mailto:yasmine@gammaconsulting.fr)

## DÉLAI DE RÉALISATION ET TARIF

- Selon disponibilité et durée (nous consulter)
- Les sessions sont prévues tout au long de l'année fixées en fonction du planning des examens de la CMA
- Dans le cas d'un financement CPF et selon les CGU du Compte Formation, l'inscription à une session doit se faire au moins 11 jours ouvrés avant le 1er jour de la formation